

# Pays de Laval

## Changé

### Spectacle de la compagnie Patrick Cosnet, le 30 septembre

Pour la septième année, la Compagnie Patrick Cosnet, basée à Pouancé-en-Anjou, termine sa tournée d'été avec l'opération Fermes en scène. Vendredi 30 septembre, elle posera sa remorque et ses valises à la ferme du Chénot, et présentera *La casquette de travers*, une comédie sur le monde agricole.

« Au départ, j'étais agriculteur, précise Patrick Cosnet. J'ai écrit et j'ai commencé par écrire sur mes voisins. Mes textes racontent la sociologie et l'évolution du monde rural. Il y a vingt ans, on a créé l'Herbarie à Pouancé, une ferme-auberge où sont présentés des spectacles. Les réflexions sur le monde agricole sont traitées avec humour, véricité mais aussi gravité. »

Programme. A partir de 19 h, possibilité de restauration et de dégustation avec la présence de producteurs bio. Le spectacle aura lieu à partir de 20 h 30, dans la stabulation. En première partie de soirée, concert avec Valérie Montebault, au violoncelle, et Dominique Lacroix, à la guitare.

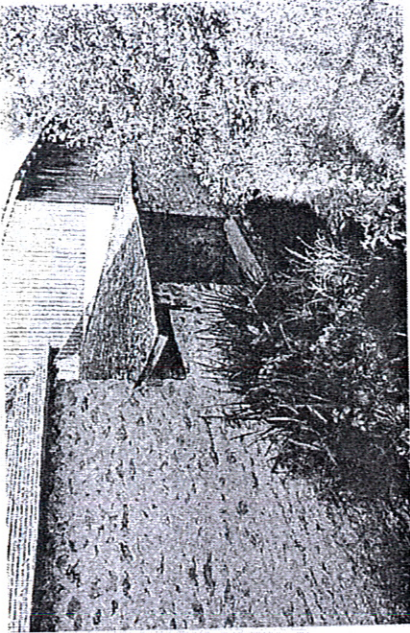


De gauche à droite, Michel Lepage, Patrick Cosnet et Mickaël Lepage.

**Vendredi 30 septembre** à la ferme du Chénot chez Mireille, Michel et Mickaël Lepage. Tarifs : adultes 12 € ; jeunes de 12 à 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi, 6 € ; gratuit

mickaël-lepage@wanadoo.fr

### Restauration des lavoirs et aménagement d'un circuit touristique



Le patrimoine des lavoirs va être valorisé et restauré.

Début 2009, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Mayenne a procédé à une étude de réhabilitation et de valorisation des lavoirs, ainsi que des différents ruisseaux qui serpentent dans le centre-ville. En avril 2010, Nathalie Chardon, architecte, a été désignée pour assurer la maîtrise d'œuvre en rapport avec cette restauration.

La commune a adhéré le 14 mai 2009 à la Fondation du Patrimoine dont les principales actions sont de contribuer à l'identification des édifices et sites menacés de disparition, et d'organiser des partenariats avec les associations, les particuliers, les pouvoirs publics et les entreprises. Pour pouvoir déclencher l'avantage fiscal, il est nécessaire que la ville s'engage, via une convention avec la Fondation du Patrimoine, à mettre en place un fonds de concours, créé et géré par la Fondation.

Le conseil municipal a décidé d'accepter l'organisation par la Fondation

reconnaissance d'utilité publique, tous les dons faits à la Fondation sont déductibles de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune et de l'impôt sur les sociétés.

### Des étudiants planchent sur l'aménagement des Olympiades



Les étudiants ont reçu pour mission l'aménagement du hall et du club-house de la salle multisports Les Olympiades.

Yves-Marie Belaud, architecte à la retraite et conseiller municipal, donne des cours à l'Institut supérieur des métiers (ISM). Dans ce cadre, six étudiants de formation « Licence chargé d'affaires, peinture et revêtement de sol » à l'ISM ont reçu une mission lors de la dernière réunion de chantier.

« Les étudiants vont réaliser une étude de cas grandeur nature sur le hall et le club-house de la salle multisports Les Olympiades. Nous leur fournirons un plan des locaux et ils devront réaliser un métrage, faire le choix des couleurs et des matériaux avec comme contraintes : le sol en carrelage neutre, le plafond déjà choisi et le bar en bois de hêtre », explique Yves-Marie Belaud.

Les étudiants, seuls ou en équipe, doivent rendre leur copie pour le

l'aménagement mural de la salle des Olympiades en cours de finalisation.

### Services périscolaires : réservation en ligne

La commune s'est lancée dans une procédure de dématérialisation du pointage et de la facturation des activités périscolaires. À partir du 1er octobre, la réservation en ligne sera possible.

### Assistances maternelles : convention avec la Caf

Depuis 2003, un relais d'assistantes maternelles a été constitué, intégrant les communes de Changé, Laval et Mayenne.

### La commune va recruter un chargé d'études environnement

Lors de la réunion de conseil municipal, jeudi, les élus ont autorisé le maire à conclure avec l'État un CUI-CAE, contrat d'accompagnement dans l'emploi, sur la base d'un poste à temps complet comme chargé d'études environnement.

Ce contrat vise à accompagner la personne recrutée pour une première expérience professionnelle à un poste lui permettant d'acquérir ou de développer des compétences transférables vers le secteur marchand.

Ce chargé d'études environnement aura pour missions la poursuite de l'Agenda 21, réflexion et propositions

Réponse du maire : « Ces contrats permettent de donner une chance à un jeune. De plus, ces contrats sont de 22 heures pour que le jeune puisse se former. Nous faisons le choix volontariste de recruter à 35 heures et le jeune se forme sur son temps de travail. »

« Mais est-ce en prenant plusieurs personnes qu'on assure une continuité ? » demande Richard Peirano. « La continuité de l'action est l'œuvre des élus et c'est très riche d'avoir des personnes différentes. La durée n'est pas un facteur essentiel », souligne le maire.

### Balade nocturne, le samedi 1er octobre

En effet, ce soir-là, l'éclairage public sera éteint, hors les rues principales.

### Trois questions à...

### Services périscolaires : réservation en ligne

La commune s'est lancée dans une procédure de dématérialisation du pointage et de la facturation des activités périscolaires.

### Assistances maternelles : convention avec la Caf

Depuis 2003, un relais d'assistantes maternelles a été constitué, intégrant les communes de Changé, Laval et Mayenne.

### Assistances maternelles : convention avec la Caf

Depuis 2003, un relais d'assistantes maternelles a été constitué, intégrant les communes de Changé, Laval et Mayenne.